

La Presse ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR



LEITH BEN BECHER,
COFONDATEUR ET ANCIEN
PRÉSIDENT DU SYNAGRI
À LA PRESSE :

"L'AGRICULTURE
DOIT ÊTRE AU
CŒUR
DES PRIORITÉS"

Page 3

BILLET

RELATIONS ÉCONOMIQUES TUNISO-ALGÉRIENNES

ENCORE DU CHEMIN À FAIRE...

Par Najoua HIZAOU

La Tunisie et l'Algérie, qui ont depuis longtemps des relations fraternelles sur le plan politique, tiennent aujourd'hui à les renforcer économiquement. Ce sont de très bonnes relations qu'entretient la Tunisie avec l'Algérie, marquées par la culture et l'histoire communes. Le soutien de ce pays frère durant la période difficile qu'a traversée la Tunisie ces dernières années, ainsi que des intérêts communs liés notamment à la sécurité des frontières, ne sont plus à démontrer. Nul n'est censé ignorer que l'Algérie s'est toujours tenue aux côtés des Tunisiens. Sa solidarité, elle l'a déjà exprimée lors de la révolution, face à la crise financière du pays, la propagation de la pandémie du coronavirus... Mais bien que les relations politiques entre les deux pays voisins soient au beau fixe, les relations économiques restent en deçà des attentes. Les indicateurs de 2019 montrent que l'Algérie a exporté vers la Tunisie, plus d'un milliard de dollars, un chiffre en progression de 13% par rapport à 2018 mais qui ne représente, en fait, que 3% des exportations globales. Les échanges économiques demeurent très bas : les exportations algériennes vers la Tunisie se limitent presque exclusivement au pétrole et au gaz, à hauteur de 95%. Du côté de la Tunisie, ses exportations vers l'Algérie sont plus diversifiées, (matériaux de construction, produits chimiques, produits alimentaires et autres). En tout, les échanges économiques entre l'Algérie et la Tunisie ne dépassent pas les 2%. En termes d'implantation économique, environ 763 sociétés tunisiennes sont actives actuellement en Algérie dans des domaines très variés (industrie, services, ingénierie, TIC, distribution, communication). Mais s'il y a un secteur où les relations sont particulièrement développées, c'est bien celui du tourisme. Selon les statistiques

officielles, en 2019, 1,7 million de touristes tunisiens ont passé leurs vacances en Algérie, contre 1,3 million d'Algériens ayant choisi la Tunisie. Certes, cela reste insuffisant, mais les relations économiques ne manqueront pas d'enregistrer un réel bond en avant après la visite officielle du Président Abdelmajid Tebboune en Tunisie, prévue très prochainement. Une visite tant attendue par le Président algérien qui a affirmé lors d'une entrevue avec les médias algériens qu'il comptait se rendre en Tunisie «une fois le nouveau gouvernement formé» en emmenant avec lui une «bonne partie du gouvernement» afin de «réactiver» les accords bilatéraux «gelés», notamment la «haute Commission tuniso-algérienne» dont la dernière réunion remonte à 2017. Entre l'Algérie et la Tunisie, les préoccupations sont communes tant sur le plan politique que social et économique. Les deux pays sont liés aussi, en ces temps difficiles, par des intérêts communs. La consolidation de la coopération économique entre les deux pays, liés, faut-il le rappeler, par un accord commercial préférentiel dont l'entrée en vigueur est intervenue le 1er mars 2014, est l'un des objectifs cruciaux. Malgré cet accord, les échanges commerciaux (comme déjà cité) entre les deux pays voisins restent marginaux et se chiffrent à quelques centaines de millions d'euros. Clairement, les deux partenaires ont encore du chemin à faire pour fructifier et améliorer les échanges commerciaux et d'investissements. Indéniablement, la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pourrait constituer l'opportunité idoine afin de rehausser le niveau des échanges entre les deux pays, bien que ceux-ci soient liés par un cadre préférentiel dépassant ce qu'offre la Zlecaf comme avantages.

REPORTAGE

KAIROUAN
AU ROYAUME DES OLIVES

Page 2

DES RISQUES RÉELS
QUI MENACENT LE SECTEUR

Page 2

ZOOM

RÉTABLIR LA CONFIANCE
DU CITOYEN

Page 4

CAMPAGNE AGRICOLE 2021-2022

LES CONTRAINTES STRUCTURELLES, FACTEURS DE BLOCAGE

Branle-bas de combat dans le secteur agricole. Coup d'accélérateur au processus de préparation pour la saison agricole 2021-2022. En attendant les premières pluies, les agriculteurs multiplient les chantiers afin d'être au rendez-vous. Comme à l'accoutumée, ils nourrissent l'espoir de vivre une bonne saison, après les difficultés enregistrées durant la campagne 2020-2021.

Page 2



ZTE

De grands écrans
et des prix d'exception

À partir de
79 DT

Blade A51

Blade V30 Vita

Blade A71

Profitez d'un large choix de smartphones avec la gamme ZTE Blade qui allient qualité et prix accessible ! Jusqu'à trois caméras pour des photos de haute qualité et 2,5 Go internet chaque mois pendant 1 an. D'autres formules sont disponibles en boutique.

ooredoo
عيش الإنترنت

Engagement de 12 mois. Min facture 100dt / 2,5Go par mois
Plus d'offres à facture en boutiques. Voir les conditions de vente en Boutiques.
Photos non contractuelles. Prix Blade ZTE A71 : 379dt

ZTE

CAMPAGNE AGRICOLE 2021-2022

LES CONTRAINTES STRUCTURELLES, FACTEURS DE BLOCAGE

Branle-bas de combat dans le secteur agricole. Coup d'accélérateur au processus de préparation pour la saison agricole 2021-2022. En attendant les premières pluies, les agriculteurs multiplient les chantiers afin d'être au rendez-vous. Comme à l'accoutumée, ils nourrissent l'espoir de vivre une bonne saison, après les difficultés enregistrées durant la campagne 2020-2021.

Les préparatifs de la campagne céréalière 2021-2022, en l'occurrence, ont démarré depuis le mois de mai dernier et des précautions ont été prises afin d'éviter certaines problématiques constatées au cours de la dernière campagne dont celle qui concerne le manque des engrais. Rappelons que les principales difficultés de la campagne 2020/2021 consistaient essentiellement en des problèmes au niveau de la production des engrais, ce qui a engendré une perturbation de la distribution dans les zones de production et, notamment, au cours de la période de pointe de la demande. D'où la nécessité de définir les besoins en engrais chimiques pour la campagne 2021/2022, et ce, pour approvisionner les différentes cultures.

Avec l'émergence de la pandémie du covid-19, le secteur agricole a été ébranlé par des incertitudes économiques. Toutefois, l'agriculture s'est imposée comme une activité cruciale, puisqu'elle a continué à assurer l'approvisionnement alimentaire à travers tout le pays. La pandémie, qui s'est déclarée en une année sèche, a offert une opportunité pour réviser les principales contraintes auxquelles fait face le secteur agricole. Elle a aussi attiré l'attention de l'opinion publique sur les quantités importantes de denrées alimentaires importées.

PERFORMANCES INSUFFISANTES

Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie nationale de par son rôle déterminant dans la dynamique de croissance, la sécurité alimentaire, dans l'équilibre de la balance commerciale et ses effets d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités en amont et en aval. Il contribue à hauteur de 8 à 12 % dans le PIB et à plus de 10% dans les exportations.

Son rôle social est également essentiel de par sa contribution à l'emploi (18% de la population active) et à la stabilité de la société rurale avec près de 32 % de la population qui vit dans des régions rurales et dépend du secteur agricole soit directement ou indirectement, le secteur restant la principale source d'emploi dans les régions rurales (en fournissant environ 44% des emplois ruraux).

Cependant, en dépit des progrès réalisés, les performances du secteur agricole restent insuffisantes, eu égard à ses potentialités. En effet, la productivité est encore faible, la variabilité interannuelle importante est de plus en plus marquée, ce qui handicape fortement la stabilité de l'offre, en plus d'une compétitivité et d'une valorisation insuffisante des produits.

Les ressources naturelles subissent une pression de plus en plus forte, accentuant leurs dégradations et affectant leurs potentiels productifs tout en menaçant leur durabilité.

Ce phénomène est accentué, d'une part, par la faible diversification de l'économie rurale faisant de l'activité agricole la principale source d'emploi pour la population rurale et, d'autre part, par une demande croissante des marchés, notamment extérieurs, sur certains produits nécessitant la mobilisation de grandes quantités d'eau.

Après la révolution, les abus sur les ressources naturelles se sont multipliés et ont atteint dans certains cas des dimensions démesurées, notamment pour l'eau avec la multiplication des forages et des branchements illicites sur les réseaux de distribution des eaux, des pompages non autorisés et des extensions illégales hors des périmètres irrigués, des utilisations abusives de l'eau et des gaspillages en plus du refus de paiement des factures de consommation de l'eau. Pour les terres, l'expansion de l'urbanisation et l'occupation et l'exploitation illégales de certaines terres domaniales et pour les



Le peu de cohérence entre la politique agricole et les autres politiques publiques, comme la politique commerciale qui a surtout visé la préservation du pouvoir d'achat du consommateur et l'abondance de l'approvisionnement des marchés, a été peu favorable aux agriculteurs.

forêts et parcours, la multiplication des incendies de forêts et l'accroissement de la dégradation des ressources, notamment pour les parcours avec l'occupation de certaines superficies forestières, sont aussi à l'affiche des abus identifiés.

A ceux-ci s'ajoutent le partage inéquitable des fruits de la croissance, la politique des prix non appropriée, la baisse du revenu des agriculteurs qui ne dépasse pas les 50% du revenu moyen national, ce qui rend le secteur de moins en moins attractif pour les jeunes. Par ailleurs, le peu de cohérence entre la politique agricole et les autres politiques publiques, comme la politique commerciale qui a surtout visé la préservation du pouvoir d'achat du consommateur et l'abondance de l'approvisionnement des marchés, a été peu favorable aux agriculteurs.

Enfin, malgré les efforts déployés, les contraintes structurelles auxquels est confronté le secteur agricole comme le foncier, l'endettement etc., n'ont pu être levées et continuent, de ce fait, de constituer des facteurs de blocages et des freins au développement du secteur.

RÉFORME DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

L'agriculture tunisienne se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, tout le monde s'accorde à le dire, confrontée à de multiples contraintes structurelles, climatiques et des ressources de plus en plus rares. En revanche, elle ne manque pas d'atouts majeurs, compte tenu du potentiel productif disponible, de la grande diversité agro-écologique, du savoir-faire et de grandes marges de progrès en matière de productivité et de qualité. L'enjeu pour la prochaine décennie est que le secteur agricole occupe pleinement sa place en tant que facteur de dynamisation de la croissance de l'économie nationale et du développement des territoires ruraux, en tant que garant de la sécurité alimentaire du pays et de la gestion durable des ressources naturelles et en tant que source d'emplois potentiels pour les jeunes. Pour ce faire, le secteur agricole devra améliorer ses performances à travers l'intensification et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, une meilleure valorisation des potentialités territoriales et

des niches de croissance, une plus grande capacité d'intégration et une meilleure insertion dans l'économie internationale. Il est primordial aussi d'accorder un intérêt particulier à la question des changements climatiques et de se préparer à une plus grande ouverture des marchés (avec l'avènement probable de l'accord de libre-échange, Aleca) progressive et raisonnée, à la concurrence rude sur les marchés internationaux traditionnels des produits tunisiens et aux restrictions sanitaires et techniques de plus en plus sévères imposées aux produits exportés. Pour cela, le secteur agricole aura besoin d'une profonde réforme de son modèle de développement, d'un appui fort et d'une affirmation renouvelée de son positionnement stratégique. Ce modèle devra se recentrer sur l'agriculteur en tant qu'acteur principal du développement en prévoyant les appuis adaptés à sa diversité, notamment la promotion de la petite agriculture familiale, dans le cadre d'une approche solidaire et de développement intégré et durable. Il devra aussi engager la mise à niveau du secteur et intégrer la résolution des contraintes structurelles telles que les problèmes fonciers, l'endettement et les difficultés de financement, la gestion des risques, l'encadrement, l'installation des jeunes, l'emploi, etc.

N.HIZAOU

Les principales difficultés de la campagne 2020/2021 consistaient essentiellement en des problèmes au niveau de la production des engrais, ce qui a engendré une perturbation de la distribution dans les zones de production et, notamment, au cours de la période de pointe de la demande.

▶ REPORTAGE

KAIROUAN AU ROYAUME DES OLIVES



Dimanche, il est déjà 5h00 à Bir Ahmed, localité rattachée à la délégation de Sidi Amor Bouhajla (Kairouan). Des dizaines de paysans, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, toutes catégories confondues, ont pris la route. Il faut slalomer dans les sentiers pour atteindre les oliveraies perchées sur les hauteurs de la bourgade. L'heure de la cueillette a sonné en Tunisie et la saison vient de commencer. Pour cette année, la récolte s'annonce peu prometteuse. Les chiffres de l'Office national de l'huile (ONH) tablent, en effet, sur un peu plus de 100 mille t.

C'EST PLUS QU'UN PRODUIT DE TERROIR
Une euphorie générale règne, dès le début de l'automne, dans ce pays fraîchement sorti d'une crise politique et sociale. L'économie n'a toutefois pas suivi, étant toujours en quenouille. Les populations, surtout celles des bourgs et bourgades, ont désormais de quoi mettre du baume au cœur. L'olivier orchestre tout un vécu et aide à maintenir l'espoir face à un marasme économique qui dure, du fait d'une croissance allant cahin-caha pour ne pas dire aux arrêts. « As-tu ramené les peignes et les bâches en plastique ? », demande Halima à sa fille Noura. Enthousiaste et débordante d'énergie, la petite Noura répond par l'affirmative. Et la mère de s'exclamer d'une voix tonitruante : « La cueillette des olives, c'était tout un beau spectacle. Oh ! Bon vieux temps si tu reviens ». Le champ d'olives à cueillir par Noura, sa mère et bien d'autres employées saisonnières payées à la journée (15 dinars), compte plus de mille arbres. Une fortune considérable, de l'avis de Halima. « Cette année, le litre d'huile d'olive devra atteindre 15 dinars, voire plus. Une aubaine pour les propriétaires », soupire-t-elle. Des propos qui n'ont guère plu à Ibrahim, le propriétaire du champ : « Quand la saison est bonne, tout le monde en tire profit. L'olivier est un produit très précieux en Tunisie. Il peut sauver une économie aux arrêts. Voilà pourquoi l'Etat s'est engagé à planter 10 millions d'oliviers supplémentaires ». Cette orientation est, à bien des égards, stratégique, vu que le secteur fait vivre, directement ou

indirectement, plus d'un million de personnes et fournit 34 millions de journées de travail par an, ce qui équivaut à plus de 20 % de l'emploi agricole, d'après des statistiques officielles. Sur le point de partir, Ibrahim salue ses ouvriers, alors que Halima verse dans un monologue d'une voix à peine audible, cette fois-ci. Le reste des ouvrières glane, silencieusement mais soigneusement, les graines éparpillées ici et là.

UN EMBLÈME TUNISIEN, UN LEVIER DE CROISSANCE

Culture introduite en Tunisie par les Phéniciens (anciens peuples fondateurs de Carthage en 814 avant J-C), l'olivier est présent dans toutes les régions ou presque du pays. Cette culture occupe, en effet, 1,8 million d'hectares, soit 1/3 des terres labourables du pays, selon le Centre de promotion des exportations (Cepex). Le Centre-ouest du pays représente 29% de la superficie totale cultivée, le Sud 21%, la région de Sfax (Sud-Est) 19%, le Sahel 16% et le Nord 15%, d'après l'ONH. Ces régions totalisent 22 variétés d'olive. Les plus connues étant le « Chemleli », cultivé dans la région de Sfax, le « Oueslati » variété présente à Kairouan, dans le Centre et le « Sahli » dans les zones côtières. La production moyenne en huile d'olive est estimée, elle, à 180.000 t, dont 70% destinées à l'exportation, selon le Cepex. L'importance des superficies réservées à l'oléiculture et la contribution à raison de 8% dans la production mondiale placent la Tunisie au rang de 2^e producteur mondial après l'Espagne, d'après l'ONH. Très appréciée pour ses nombreuses vertus, l'huile d'olive tunisienne est présente dans 14 pays du Vieux continent, 15 d'Afrique et 15 d'Asie, en plus des Etats-Unis, d'après l'ONH. Mais les parties concernées s'activent et œuvrent à s'introduire dans de nouveaux marchés, notamment en Russie, en Inde et au Japon. Le secteur oléicole a représenté 40% des exportations agricoles et 10% des exportations totales du pays en 2016. Ce qui a permis de fournir 2 milliards de dinars de devises, selon le ministère du Commerce. L'agriculture contribue, quant à elle, à hauteur de 8% au PIB tunisien, d'après la même source.

MOHAMED HEDI ABDELLAOUI

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE DES RISQUES RÉELS

Une agriculture à la fois durable, pérenne et résiliente est l'équation à résoudre pour parvenir à obvier aux conséquences néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes qui menacent le secteur agricole. Le temps est à l'action. Selon les scientifiques, le changement climatique s'accélère.

Les effets du changement climatique sur les secteurs agricole et agroalimentaire sont indéniables. Les études prospectives menées, au cours des décennies précédentes, ont mis en évidence les preuves irréfutables du changement climatique et de la vulnérabilité du secteur agricole à ses effets. La lutte contre le changement climatique est la bataille du siècle. Pour la Tunisie, qui figure parmi les pays les plus vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes, c'est une question de vie ou de mort. A en croire les chiffres qui ressortent des études prospectives, l'agriculture est l'un des premiers secteurs à subir un retour de bâton. Les répercussions se font, déjà, sentir. En 2018, les phénomènes climatiques ont causé plus de 80 millions de dinars de dommages au secteur agricole. Entre recrudescence des inondations et récurrence des sécheresses, la production agricole, toutes filières confondues, ne sera pas à l'abri des effets douloureux du réchauffement climatique.

UN SECTEUR FRAGILE

Il va sans dire que l'agriculture tunisienne est fortement dépendante des aléas climatiques. Au vu de sa fragilité, sa structure caractérisée par le morcellement des terres agricoles et la vulnérabilité d'une grande partie des cultures aux aléas pluviométriques, le secteur agricole, avec sa gouvernance actuelle, les moyens d'exploitation utilisés et, surtout, en l'absence de recherche orientée et appliquée à l'adaptation au changement climatique, ne saura pas accuser le coup. Suranné, le modèle de gouvernance des filières agricoles n'est plus adapté à la nouvelle donne du marché, mais aussi à la nouvelle réalité climatique. Les politiques des prix et de subventionnement pratiquées par l'Etat ne font qu'enfoncer le clou. Bien que la Tunisie ait réussi à assurer son autosuffisance en matière de production de viandes rouges, blanches et de lait, le chemin vers l'indépendance alimentaire est encore long. En effet, l'augmentation de la dépendance aux importations des céréales est la principale origine du déficit alimentaire du pays. La production céréalière locale ne couvre que 50% des besoins du marché. D'un autre côté, l'insuffisance structurelle, dont souffrent les coopératives agricoles, ne leur permet pas de remplir leur rôle dans la production et, par ricochet, dans le développement agricole.

DES PRÉVISIONS QUI DONNENT LE FRISSON

Les diverses études sur le climat montrent que d'ici à 2050, les précipitations devraient reculer de 10 à 30%, selon les régions, tandis que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes vont continuer leur augmentation. Les ressources hydriques classiques s'amenuisent au fil des années et elles devraient diminuer de 28% d'ici à

2030. Ces changements vont impliquer un enchaînement des sécheresses qui impacterait, en particulier, les cultures céréalières pluviales, faisant passer la superficie cultivée de 1,5 million à 1 million d'hectares d'ici à 2030. Les pertes dans le secteur sont estimées à une moyenne de 1% du PIB agricole par an. Les prévisions estiment qu'au cas où plusieurs épisodes de sécheresse extrême se succéderaient, la superficie de terres utilisées pour les cultures céréalières et l'arboriculture serait réduite respectivement de 200 mille et de 800 mille hectares. L'activité de l'élevage en pâtirait également. Les cheptels diminueraient d'environ 80% dans le Centre et le Sud, en raison des pertes de zones de pâturage naturel pauvre. Le tableau est assez sombre et met le pays face à une seule issue : l'agriculture durable. En effet, en établissant ce constat, qui donne le frisson, la Tunisie, dos au mur, doit se reconverter vers une agriculture pérenne, plus résiliente et moins dépendante des aléas climatiques.

OBJECTIFS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION

Selon la FAO, l'agriculture durable repose sur 5 piliers : l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources; la conservation, la protection et l'amélioration des ressources naturelles à travers des actions directes; la protection des moyens d'existence ruraux et l'amélioration de l'équité et le bien-être social; le renforcement de la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes, et, enfin, la mise en place de mécanismes de gouvernance pour une meilleure durabilité de l'agriculture. Des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, qui touchent notamment le secteur agricole, ont été prises en considération dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN) élaborée par la Tunisie en préparation à la COP 21. Des avancées en matière de planification ont été enregistrées dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau avec l'élaboration de la vision eau 2050, qui vise à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience du secteur de l'eau et la construction du Programme d'adaptation au changement climatique de territoires ruraux (Pacte) et du Projet de gestion intégrée des paysages (Pgip) dans les régions les moins développées. Est-ce suffisant pour faire face à ce déluge qui menace de s'abattre sur l'agriculture tunisienne? Il est vrai que, selon le Rapport 2020 sur l'Indice et les tableaux de bord des objectifs de développement durable, la Tunisie vient en tête du classement des pays africains, mais d'après le même rapport, des défis importants en matière de sécurité alimentaire, d'amélioration de la nutrition et de promotion de l'agriculture durable, demeurent.

M. SAIDI

CAMPAGNE AGRICOLE 2021-2022

LEITH BEN BECHER, COFONDATEUR ET ANCIEN PRÉSIDENT DU SYNAGRI À LA PRESSE

“L'AGRICULTURE DOIT ÊTRE AU CŒUR DES PRIORITÉS”

Outre sa contribution à la création de richesse qui s'élève à environ 9% du PIB national, l'agriculture est un secteur essentiel et stratégique parce qu'elle touche directement à la souveraineté alimentaire. Cependant, la nouvelle réalité climatique à laquelle elle fait face implique la mise en place d'une nouvelle politique agricole durable qui nécessite la refonte de la gouvernance des filières, la gestion pérenne de la rareté des ressources hydriques disponibles et une meilleure adhésion des chercheurs scientifiques aux efforts d'adaptation au changement climatique. “La refonte de nos manières de faire est devenue une nécessité. Certains agriculteurs ont commencé à le faire de manière individuelle en se reconvertissant dans l'agroécologie”, affirme Leith Ben Becher, ancien président du syndicat agricole Synagri. Il apporte son éclairage sur les défis de l'agriculture de demain. Entretien.



Est-ce que le secteur agricole a été directement impacté par la crise du coronavirus ?

Sans vous faire une réponse de Normandie, les secteurs agricole et de la pêche ont été moins touchés par les mesures de restrictions qui ont été mises en place pour endiguer l'épidémie, que les autres secteurs d'activité qui ont été dûment impactés, notamment le tourisme, le transport, la restauration, etc. Nous avons continué à travailler parce que l'agriculture est un secteur essentiel et nous avons été épargnés des restrictions de déplacement au cours de la première phase du confinement. De surcroît, la période du grand confinement s'est intercalée entre les deux grands moments forts des campagnes agricoles, c'est-à-dire entre la saison automnale, période de semis des céréales et de récolte des olives, et la saison des autres récoltes, toutes productions confondues. Mais il est vrai que les restrictions de déplacement nous ont un peu pesé non seulement au niveau de la mobilité de la main-d'œuvre occasionnelle mais aussi à l'export. Si les exportations d'huile d'olive ont enregistré une progression par rapport à l'année précédente, c'est parce que la récolte était bonne et, de plus, elle s'est déroulée au moment où les restrictions de déplacement et de commerce international ont été assouplies. Ce qui n'était pas le cas pour les dattes qui ont subi un retour de bâton, étant donné que la demande de dattes à l'international, notamment dans les pays musulmans, atteint son apogée au mois de Ramadan, période qui correspondait au pic de l'épidémie. Par ailleurs, les agriculteurs ont, aussi, subi un retour de manivelle de la contraction de la demande provoquée par la fermeture des restaurants et des hôtels. Les produits très consommés dans la restauration comme la pomme de terre ou les produits avicoles ont connu un rétrécissement de la demande.

CELA FAIT DES ANNÉES QU'ON PARLE DE LA NÉCESSITÉ DE METTRE À NIVEAU LES FILIÈRES AGRICOLES, COMME LA FILIÈRE LAIT, LA FILIÈRE VIANDES ROUGES OU ENCORE CELLE DES POMMES DE TERRE. MAIS CES RÉFORMES N'ONT JAMAIS ÉTÉ CONCRÉTISÉES. POURQUOI ?

Les filières sont des chaînes de valeur, c'est une sorte d'organisation verticale de la production qui peut aller de l'obtention des semences jusqu'à la commercialisation. Il faudrait, cependant, distinguer entre les filières agroalimentaires un peu complexes

fonctionnent selon un mécanisme bien huilé? Si nous voulons que les filières soient organisées de façon à ce que le produit atterrisse dans l'assiette du consommateur aux meilleures conditions et au meilleur prix, selon la fameuse formule de la fourche à la fourchette, avec une répartition équilibrée de la valeur ajoutée entre les maillons en amont, il faut que la chaîne soit organisée, qu'il y ait une volonté commune, notamment exprimée par les décideurs politiques en termes de législations et de réglementations, pour structurer ces filières sous forme d'interprofession ou de consortium. Les acceptations juridiques importent peu. Un peu partout dans la Méditerranée, en Espagne, en France et même au Maroc,



La refonte de nos manières de faire est devenue une nécessité.

Certains agriculteurs ont commencé à le faire de manière individuelle en se reconvertissant vers l'agroécologie, en optant par exemple pour la réduction des passages d'outils pour travailler le sol, la limitation des apports d'intrants qui sont des dérivés du pétrole à la fois polluants et coûteux.

les chaînes de valeur sont organisées sous forme d'organisations interprofessionnelles. Ce ne sont ni des cartels, ni une forme d'entente illicite ou même licite, ce sont des rencontres instituées dans l'objectif d'organiser le fonctionnement de la filière allant du producteur, en l'occurrence le semencier, jusqu'au transformateur et au vendeur en gros. Ces organisations interprofessionnelles travaillent pour savoir quelle qualité offrir au consommateur, quelles sont éventuellement les réglementations à faire en termes même de surface, etc. Et ce, avec l'intervention de l'Etat, notamment a posteriori pour assurer le contrôle. Ce sera, dans ce cas, une forme de décentralisation technique et d'autonomisation de l'interprofession.

L'idée est de déterminer ce que nous voulons faire de cette filière et non seulement les baptiser “filière” au sens de l'expression “lapin je te baptise Carpe”. C'est-à-dire leur donner le nom de filière sans y mettre ce qu'il faut d'organisation, de structuration, de moyens d'action nécessaires. Dans certains pays, les autorités vont même jusqu'au prélèvement de taxe parafiscale pour financer le fonctionnement de ces interprofessions. Prenons le cas de l'huile d'olive. C'est un exemple majeur qui concerne un produit qui n'est pas subventionné et donc suit une approche non biaisée de la valeur ajoutée. Les producteurs sont formellement organisés en filière mais, en réalité, chacun travaille de son côté à lui-même qui implique beaucoup de gaspillage d'énergie. L'huile d'olive est un produit libre au niveau du marché et au niveau de l'organisation. Alors au lieu d'avoir autant d'intervenants sans aucune synergie, au moins essayons de les mettre en cohérence. La qualité va s'améliorer et idem pour l'exportation. Ensuite, je considère que dans un pays comme la Tunisie, qui est aux prises avec des problèmes de développement, il y a toujours une nécessité de régulation publique. Il ne s'agit pas de régulation autoritaire tous azimuts sans concertation mais d'un cadre législatif ou légal qui évite les grosses concentrations comme c'est le cas de la filière lait où un groupe industriel —qui a certainement travaillé et pris des risques— détient, aujourd'hui, 70% du marché des produits laitiers. C'est évident qu'il y a une sorte d'asymétrie entre cet acteur majeur et les producteurs extrêmement atomisés qui sont, en général, des petits et moyens producteurs et dont le nombre dépasse les 100 mille.

IL Y A AUSSI LE PROBLÈME DU COÛT ÉLEVÉ DES INTRANTS... ?

Le coût élevé des intrants, c'est la règle partout ! Et cela se répercute sur les prix à la

consommation mais surtout sur la durabilité de la filière. Pour comprendre l'enjeu, prenons l'exemple éduquant de la filière céréale. C'est un secteur complètement monopolistique puisque l'Etat détient le monopole de l'achat direct ou indirect des céréales. Les augmentations du prix d'achat des céréales qui ont été décidées par l'Etat n'ont pas dépassé les 6% cette année, alors que le coût des intrants nécessaires (c'est-à-dire le coût direct) a augmenté d'au moins de 25%. Dans le cas du secteur de l'élevage, notamment l'élevage laitier et avicole, le rôle des interprofessions dans la détermination des prix de vente est crucial. C'est le Gipac ou encore le Givlait qui gèrent relativement bien les filières et qui partent à la rencontre des transformateurs, des petits et des moyens producteurs, des syndicats, avec ses diverses représentations, pour déterminer, à juste titre, le prix de vente du lait ou de la viande blanche. Si c'est produit à un prix x c'est qu'il ne peut pas être commercialisé au prix x-1. La durabilité des systèmes de production est en jeu. Si on se soucie de la paix sociale c'est excellent. Mais la paix sociale ne peut pas se faire sur le dos des agriculteurs qui ne sont pas les gens les plus riches!

LE SECTEUR AGRICOLE, QUI DÉPEND FORTEMENT DES ALÉAS CLIMATIQUES, EST EXPOSÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PUISQUE LA TUNISIE FIGURE PARMI LES PAYS LES PLUS VULNÉRABLES AUX EXTRÊMES CLIMATIQUES. COMMENT FAIRE ÉVOLUER NOTRE AGRICULTURE POUR L'ADAPTER À UNE NOUVELLE RÉALITÉ CLIMATIQUE ?

C'est la question centrale à laquelle il faut réfléchir pour agir. Le changement climatique est une réalité quasiment palpable au quotidien. Les récurrences des phénomènes extrêmes, notamment la sécheresse prolongée, la recrudescence des inondations, etc. en sont des preuves claires. La Tunisie a toujours été un pays aride qui souffre de la rareté de l'eau (on n'a qu'à se promener dans le pays pour voir que la moitié des régions du pays sont totalement arides). Au-delà de la pandémie, des problèmes d'épizootie qu'on a vécus et qui nous ont impactés d'une manière directe et indirecte, le phénomène du changement climatique est une question cruciale pour la durabilité de l'agriculture. La refonte de nos manières de faire est devenue une nécessité. Certains agriculteurs ont commencé à le faire de manière individuelle en se reconvertissant vers l'agroécologie, en optant par exemple pour la réduction des passages d'outils pour travailler le sol, la limitation des apports d'intrants qui sont des dérivés du pétrole à la fois polluants et coûteux.

L'adaptation au changement climatique nécessite aussi un travail de recherche pour identifier les variétés de semence les plus adaptées à la nouvelle réalité climatique, mais aussi pour mettre en place des outils statistiques, de formation, des mécanismes de financement de la réforme foncière. Une nouvelle politique agricole durable est une question majeure qui se pose avec acuité. Elle doit répondre à ces enjeux majeurs et doit renforcer une recherche qui part des préoccupations mais également des expériences des agriculteurs.

L'organisation des producteurs est nécessaire, dans ce contexte, mais il faut qu'il y ait, de l'autre côté, une disposition à les écouter. On nous reproche, très souvent, de ne pas être organisés mais même quand on fait entendre nos voix d'une manière assez structurée, il faut que quelqu'un nous écoute. De plus, il faut qu'il y ait des modes de production climatorésilients. Un arbitrage sur les cultures qui sont consommatrices d'eau, et qui n'ont pas un intérêt stratégique particulier, doit se faire. Par exemple, la production des fraises ou des tomates cerise ne devrait pas être une nécessité stratégique pour un pays comme la Tunisie surtout que ces cultures sont souvent destinées à l'exportation. Certainement un bilan où on intégrera la fameuse notion d'eau virtuelle doit être établi.

On exporte souvent des produits très aquavores, alors que nous pourrions destiner cette eau consommée à des cultures, plus durables mais aussi plus importantes en termes de capacités d'emploi, de potentiel d'exportation, de contribution dans l'autonomie alimentaire et de souveraineté alimentaire. C'est, en quelque sorte, la leçon qu'on doit tirer de la pandémie : On doit être capable d'assurer un maximum de nos

besoins alimentaires. Il faut destiner l'eau dont on dispose à l'olivier, au blé dur, au blé tendre, au fourrage, à l'élevage ovin, etc. Un travail sur la question de la durabilité de l'agriculture a été réalisé mais n'a pas été mis en œuvre et depuis, c'est de la gestion quotidienne du secteur.

La nouvelle politique agricole nécessite une refonte, une mise à plat de la gouvernance du ministère de l'Agriculture, qui est trop renfermé sur lui-même, trop lourd à agir. Je souhaite, à cette occasion, bonne chance à l'actuel ministre bien qu'il soit connaisseur de la maison, mais venant de la recherche. C'est un ministère très lourd, complexe, accablé par les contradictions. Pour l'exemple de la gestion des ressources hydriques, le ministère de l'Agriculture ne peut pas à la fois être celui qui mobilise, gère et distribue l'eau. Il ne peut pas être celui qui fait la police de l'eau, ce n'est pas possible.

En même temps, on nous rabat les oreilles avec l'histoire du nouveau code des eaux qu'on nous présente comme une panacée qui va en finir avec les problèmes de la pénurie d'eau alors qu'il ne résoudra rien puisqu'il ne sort pas de cette conception désuète de la politique de la demande pour aller vers une politique de l'offre qui gère la rareté. Compte tenu de l'importante rareté de nos ressources hydriques, il est indispensable d'équilibrer les usages agricoles de l'eau qui représentent 80% du total de la consommation du pays.

C'EST-À-DIRE QUE NOUS DEVONS FAIRE UN ARBITRAGE SUR CE QU'ON PRODUIT SELON NOS CAPACITÉS HYDRIQUES ?

Absolument. Et selon nos priorités aussi. Les politiques agricoles ne se basent pas sur la framboise, la fraise ou la myrtille, même si on a tous envie d'en manger mais elles sont fondées sur les produits majeurs de l'alimentation humaine, qui sont les protéines, les lipides et les glucides. Par exemple, nous ne sommes pas capables d'assurer notre autosuffisance en sucre issu de la betterave mais nous avons pu assurer une très forte autonomie dans la production des viandes rouges, du lait et des viandes blanches. Pour les céréales, nous sommes dépen-



Je pense qu'à moyen terme il faut réfléchir à mettre en place des

chambres d'agriculture ou des organisations de ce type pour éviter l'accaparement de la représentativité technique et des actions de soutien et de conseil par quelques organisations syndicales, parce que cela génère un clientélisme de mauvais aloi. Ces organisations doivent assurer la représentativité des régions en regroupant les zones agroécologiques semblables (de manière différente à ce qu'on a fait en 1988).

plus élevés à la fin de l'année. On va avoir des prix beaucoup plus élevés à la fin de l'année parce que l'eau est moins disponible et que les barrages sont à sec. De l'autre côté, nous avons des implantations déjà existantes d'orange, d'amandier, de pêcher, etc. Alors doit-on prioriser les cultures qui sont installées pour la durée plutôt que les cultures annuelles qu'on peut reporter et qu'on peut importer ?

QUELS SONT LES DOSSIERS BRÛLANTS QUI ATTENDENT LE NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ?

Il faut engager un dialogue ou une sorte de livre blanc de l'agriculture. On doit changer de paradigme. L'annoncer et se mettre à le faire. Sans énumération des priorités, ce changement de paradigme passe par la redéfinition du rôle du ministère qui ne doit pas être le ministère des campagnes agricoles.

Il doit être un département de réflexion stratégique, de régulation, de mise en pratique des moyens. Il est question de structuration des filières à travers des organisations interprofessionnelles et un cadre légal, d'organiser les cadres d'échange et de concertation pour une prise de décisions collective, à l'instar du conseil national de l'agriculture qui existe et qui a toujours fonctionné de manière irrégulière.

Je pense qu'à moyen terme il faut réfléchir à mettre en place des chambres d'agriculture ou des organisations de ce type pour éviter l'accaparement de la représentativité technique et des actions de soutien et de conseil par quelques organisations syndicales, parce que cela génère un clientélisme de mauvais aloi. Ces organisations doivent assurer la représentativité des régions en regroupant les zones agroécologiques semblables (de manière différente à ce qu'on a fait en 1988).

Aussi, il est question de faire en sorte que la recherche soit plus proche du monde agricole, en l'appuyant davantage quitte à ce que nous, les agriculteurs, contribuons à travers un tantième du prix des semences ou des produits, le renouvellement, la poursuite et la durabilité de ces recherches. Cela à condition qu'elles traitent et répondent aux vraies problématiques du terrain. Et je terminerai par un vœu, celui d'un Maghreb agricole au moins au niveau de la recherche puisque le changement climatique affecte autant la Tunisie que les autres pays du Maghreb.

Et il est regrettable que chacun cherche à s'en sortir tout seul. C'est comme si on avait en face de nous une invasion d'une armée étrangère sur nos territoires.

Nous avons engagé une action, dans ce sens, entre Tunisiens, Algériens et Marocains, en 2013 qui a été accompagnée par l'institution de la recherche dirigée à l'époque par le ministre de l'agriculture Mahmoud Elyes Hamza. On a commencé un travail à Meknès qui s'est poursuivi en France, ensuite en Tunisie. Il a réussi à rapprocher les professionnels et les chercheurs, on a, même, profité des plateformes de recherche et de développement européennes.

Propos recueillis par Marwa SAIDI



Si nous voulons que les filières soient organisées de façon à ce

que le produit atterrisse dans l'assiette du consommateur aux meilleures conditions et au meilleur prix, selon la fameuse formule de la fourche à la fourchette, avec une répartition équilibrée de la valeur ajoutée entre les maillons en amont, il faut que la chaîne soit organisée, qu'il y ait une volonté commune, notamment exprimée par les décideurs politiques en termes de législations et de réglementations, pour structurer ces filières sous forme d'interprofession ou de consortium.

où il y a un processus de transformation nécessaire et les filières de produits frais. Mais, d'une manière générale, il y a un problème de conception de ces filières-là. Il faut savoir ce que nous voulons en faire. Est-ce que ce sont des outils? Est-ce que c'est une vraie conception d'intégration et de complémentarité avec l'idée forte de recherche d'équité entre les différents maillons de la chaîne? Ipso facto, la question qui se pose c'est quelle gouvernance doit-on mettre en place pour que ces filières

► ZOOM

RÉTABLIR LA CONFIANCE DU CITOYEN

La relance de l'économie nationale repose aujourd'hui en grande partie sur la responsabilité de l'équipe gouvernementale de Nejla Bouden. Son engagement devrait se traduire en actions concrètes pour créer le choc de confiance à l'égard des acteurs économiques, qui seront les locomotives de cette reprise.

Tous les espoirs sont permis avec cette équipe qui incarne la compétence et la méritocratie. Des femmes aux commandes de ministères clés est un passage fort de la Tunisie en tant que modèle dans l'espace africain et arabe. Le nouveau gouvernement doit œuvrer à gagner la bataille de la confiance du peuple et des acteurs socioéconomiques. C'est ce que la Cheffe du gouvernement Najla Bouden a confirmé récemment lors de sa première réunion avec son équipe gouvernementale, où elle a appelé les ministres à « œuvrer avec sérieux et abnégation pour rétablir la confiance du citoyen en toutes les institutions de l'Etat ».

Elle a insisté, également, sur l'importance de la cohésion et de la complémentarité de l'action gouvernementale et l'impératif pour les membres du gouvernement de travailler de concert pour relever les défis qui attendent le pays en cette phase exceptionnelle et faire face à la conjoncture économique difficile. Ce gouvernement vient en sauveur après une longue période marquée par un grand désarroi économique et social. Il a du pain sur la planche. Avec comme priorités absolues : rétablir la confiance, sortir de la crise socioéconomique critique et répondre à tous les défis qui nous guettent. Le gouvernement Bouden a une lourde responsabilité pour entreprendre les réformes nécessaires dans plusieurs secteurs vitaux, fortement touchés par une mauvaise gestion financière, ainsi que pour rétablir la confiance avec les Tunisiens et les partenaires étrangers. Le projet de la Loi de finances pour l'exercice 2022 qui sera élaboré informera déjà sur

les programmes (les répartitions budgétaires pour l'année, la fiscalité, le taux de déficit, le budget alloué aux investissements, etc) et choix du gouvernement lèvent un bout de voile sur ses orientations. L'exécutif sera particulièrement attendu sur le PLF 2022, qui sera inévitablement passé au crible, tous les observateurs s'impatientent de voir si la LF est conforme aux attentes des citoyens et des acteurs économiques. Le plus important est de répondre à la volonté populaire, de construire une atmosphère de confiance et de se concentrer sur le consensus autour des attentes de toutes les franges de la société et des priorités qui ciblent l'amélioration progressive des agrégats économiques. A l'évidence, ce gouvernement, regorgeant de compétences, a tous les atouts pour réussir sa mission. Toutes les appréciations laissent présager des résultats positifs pour les citoyens et pour le pays.

Najoua HIZAOU

► HIGH-TECH

D'ICI CINQ ANS, FACEBOOK SERAIT DEVENU LE NOM D'UNE «ENTREPRISE DU MONDE PARALLÈLE : LE METAVERSE»

Le géant américain des réseaux sociaux a annoncé prévoir d'embaucher 10 000 personnes d'ici à cinq ans dans l'Union européenne pour travailler sur le metaverse, un monde parallèle numérique inventé par Mark Zuckerberg, fondateur et patron de Facebook. Le «metaverse», contraction de méta-univers («metaverse» en anglais), est en quelque sorte une doublure numérique du monde physique, à laquelle on peut accéder via Internet. Dans le metaverse les utilisateurs pourront se «téléporter» du monde réel physique vers le virtuel. Selon Zuckerberg, Facebook serait devenu le nom d'une «entreprise du metaverse d'ici à cinq ans», plus que celui d'un réseau social. La réalité virtuelle et celle augmentée permettront à ce nouveau monde virtuel de démultiplier les interactions humaines, en les libérant des contraintes physiques, via Internet. Il pourrait, par exemple, offrir la possibilité de fréquenter des lieux de divertissement avec des personnes situées à des milliers de kilomètres, ou d'acheter ou de vendre des biens et des services numériques. «La qualité essentielle du metaverse sera la présence — le sentiment de vraiment être là avec les gens», expliquait Mark Zuckerberg en juillet sur son profil Facebook.

LA LANCEUSE D'ALERTE, FRANCES HAUGEN, EXHORTE LE CONGRÈS À MIEUX RÉGULER FACEBOOK

La lanceuse d'alerte et ingénieure au sein de Facebook, Frances Haugen, a appelé au début du mois courant le Congrès américain

à renforcer la régulation de Facebook, qu'elle accuse de pousser les adolescents à utiliser toujours plus ses plateformes, au risque de provoquer une addiction. «Nous avons encore le temps d'agir. Mais il faut le faire maintenant», a précisé Haugen. «Facebook ne devrait pas être laissé libre de choisir la croissance, la viralité (...) aux dépens de la sûreté du public. (...) Ils financent leurs profits avec notre sûreté.» L'audition de l'informaticienne intervient au lendemain d'une panne gigantesque, qui a touché les quatre plateformes, les réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi que les messageries WhatsApp et Messenger. Pour étayer ses propos, l'ingénieure s'appuie sur les deux ans qu'elle a passés au sein de l'entreprise et sur des milliers de documents qu'elle a emportés avec elle au printemps dernier et qui montrent que les chercheurs de Facebook ont mis en évidence le fait qu'une partie des adolescentes utilisatrices d'Instagram sont encore moins à l'aise avec leur corps qu'elles ne l'étaient auparavant. L'informaticienne a affirmé que Facebook n'allait pas renoncer à son nouveau projet concernant la nouvelle version d'Instagram destinée aux moins de 13 ans qui a été officiellement suspendue fin septembre, le temps de s'assurer que la nouvelle génération est aussi investie dans Instagram que celle d'aujourd'hui. Frances Haugen affirme également que Facebook a supprimé, après l'élection présidentielle américaine, des filtres contre la désinformation pour favoriser une augmentation de la fréquentation de ses plateformes, qui ont ensuite été utilisées par des internautes pour préparer le rassemblement du 6 janvier à Washington, qui a mené à l'intrusion au Capitole. Pour la lanceuse d'alerte, il faut imposer à Facebook davantage de transparence et de partage d'information, avec l'aide d'un nouveau régulateur dédié aux géants d'Internet.

M.SAIDI

SOMMET «JAPON-AFRIQUE TICAD8» — TUNISIE 2022

PROMOUVOIR UNE TRIANGULATION ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Suite aux consultations entre les coorganisateur de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad), il a été officiellement décidé que la 8^e édition de Ticad se tiendra en Tunisie en 2022. La Ticad aura lieu en Afrique pour la deuxième fois, après le Kenya en 2016. Au cours de son histoire de plus d'un quart de siècle depuis sa création en 1993, la Ticad revêt une importance particulière en tant que conférence internationale et multilatérale ayant pour objectif d'examiner les dossiers de développement en Afrique.

A la lumière des résultats de la Ticad 7 qui s'est tenue à Yokohama en août 2019, le Japon continuera à travers la Ticad 8 d'apporter un solide soutien au développement en Afrique.

Cet événement d'envergure sera une opportunité renouvelée pour la Tunisie pour valoriser sa géographie, son histoire, son capital diplomatique et tout ce qui concerne les secteurs économique et technologique. Il s'inscrit dans le cadre d'un contexte international qui est en transition sous l'effet aussi bien de la pandémie Covid-19, qui persiste encore, que des mutations technologiques, géoéconomiques, géopolitiques, etc., partout dans le monde, et en particulier au sein de la communauté des pays partenaires de la Conférence Ticad. L'ambassadeur du Japon, Shimizu, a affirmé que l'organisation de la Ticad constitue un challenge à relever, notamment celui du développement de la coopération triangulaire, précisant que cinq projets japonais sont en cours de réalisation en Tunisie qui créeront 5 mille emplois dans les années à venir.

LA TUNISIE, PORTE D'ENTRÉE DES ENTREPRISES JAPONAISES EN AFRIQUE

M.Shimizu a souligné que le Premier ministre japonais compte visiter la Tunisie pendant le sommet, accompagné de centaines d'hommes d'affaires japonais, ajoutant que la Tunisie pourrait être la porte d'entrée des entreprises japonaises en Afrique. Et d'ajouter que la Tunisie est appelée à améliorer le climat d'investissement et économique, notamment au niveau logistique, afin de renforcer la présence des investissements japonais en Tunisie.

A travers cette édition, le Japon vise à tripler ses investissements en Tunisie, notamment dans l'industrie des composants automobiles, a indiqué l'ambassadeur.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-japonaise (Ccoitj), Hédi Ben Abbès, a précisé que ce sommet japonais-africain devra réunir tous les pays africains et s'adresse au secteur privé pour développer l'investissement dans tous les domaines. La Chambre de commerce et d'industrie tuniso-japonaise a mis en place une feuille de route, laquelle a permis d'identifier les domaines où la Tunisie peut réaliser une valeur ajoutée, tels que les

secteurs de la santé et l'agriculture biologique, ainsi que les industries mécaniques et électriques et tout ce qui concerne les composants automobiles. Et d'ajouter que la Tunisie est l'un des pays développés dans le domaine de l'industrie de composants automobiles par rapport aux pays africains, à l'exception de l'Afrique du Sud, faisant savoir que «les Japonais ont exprimé leur volonté d'investir davantage dans ce secteur en Tunisie et de le développer». Ticad 2022 sera marquée par la participation de plus de 12 mille hommes d'affaires. Environ 30 mille visiteurs sont attendus à ce Sommet qui se déroulera sur trois jours. Sachant que Ticad, dans sa septième édition tenue à Yokohama (Japon), a enregistré la participation de 42 chefs de gouvernement, un président africain et 10 mille hommes d'affaires. Un montant d'investissement de 20 milliards de dollars a été alloué à cette manifestation, afin de renforcer l'investissement dans tous les pays africains. Les opérateurs économiques s'accordent à dire que l'Afrique est la plus grande zone prometteuse du XXI^e siècle. Dans sa diversité, l'Afrique dispose d'un potentiel reconnu par les différents spécialistes qui lui permet, une fois bien exploité, de sortir de la spirale du sous-développement. La Tunisie peut jouer un rôle important dans les pays avec qui elle entretient des relations privilégiées, surtout en Afrique de l'Ouest. L'Afrique est devenue aujourd'hui un four-

nisseur important d'énergie fossile. La croissance démographique, l'amélioration du niveau de vie dans le monde et l'entrée d'acteurs massifs, comme la Chine et l'Inde, dans la chaîne globale de production industrielle créent une demande explosive pour ces ressources. Ce qui crée une ruée vers l'Afrique dans la compétition pour ces ressources limitées. Elle crée une situation de pression sévère sur les ressources et sur l'environnement.

Ticad 8 en Tunisie pourrait plaider pour l'insertion de l'Afrique émergente dans la chaîne globale de recherche, d'innovation technologique et de savoir. Elle serait l'occasion de lancer des événements et des institutions au niveau de l'Afrique, semblables à Tunisia Japan Symposium Society Science and Technology (Tjasss) et à Alliance Research North Africa (Arena). C'est l'occasion aussi d'élargir le partenariat scientifique et technologique entre le Japon et la Tunisie au reste de l'Afrique, en l'améliorant et en le mettant à jour. En somme, Ticad 8 peut plaider l'introduction d'un objectif de développement soft et culturel, comme un objectif de base soutenant les objectifs de développement économique, social et de sécurité, de paix et de stabilité en Afrique. Elle constitue également une contribution à la réalisation des Objectifs de développement durables de l'Agenda 2030 des Nations unies et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

N.HIZAOU



► L'ENTREPRISE AUTREMENT

DES MÉTHODES À REVOIR (*)

Par Foued ALLANI

Que se taisent les canons, que se taisent les tambours! La guerre entre institutions de l'Etat et celle entre les pour et les contre les décisions du Président de la République prises depuis le 25 juillet dernier, doivent, en effet prendre fin.

Oui, elles doivent prendre fin dans ce pays où une bonne partie de la population a vain et où une autre commence à la sentir venir. Les conflits entre lesdites institutions ont, hélas, causé de lourds dégâts et à tous les niveaux.

Place maintenant à la paix et à la sagesse. Et ce n'est pas un dialogue qui règlera le problème, mais un congrès national qui réunira les représentants élus des partis, ceux des organisations nationales, ceux des organisations d'experts et ceux des conseils scientifiques des établissements de l'enseignement supérieur. Revendication que nous n'avons jamais cessé d'exprimer depuis des années. Un dialogue restera, en effet, toujours un simple dialogue, alors qu'un congrès national peut pondre une feuille de route, même en ayant recours au vote. Car, ses décisions engageront la responsabilité de chaque partie prenante et celle de la majorité et lesdites décisions auront pouvoir de contrainte pour tous, bien sûr dans le respect de la loi.

C'est l'unique chemin sûr que notre pays devrait emprunter pour sortir définitivement de la grave crise qu'il traverse et qui est devenue aiguë et intolérable à partir du 25 juillet dernier. Le chef de l'Etat ayant pris des décisions et adopté des méthodes en violation flagrante de la Constitution, et ce, afin, a-t-il dit, de remettre les pendules du pays à l'heure et assainir une vie politique et économique. Décisions qui, malgré la tempête, ont fait de lui le seul maître à bord du navire Tunisie. Un commandant, oui, mais sans aucune carte ni instruments de navigation, avec en plus un équipage fantôme et des passagers qui risquent de passer aux mains.

Une situation que certains pourraient qualifier de «suicidaire», car elle a encore aggravé la crise économique et financière, divisé le pays, au lieu de l'unir et terni son image à l'extérieur. La volonté des puissances occidentales à en finir avec ce que l'on appelle «islam politique», a sans doute atténué un tant soit peu leur réaction. Seule, la présence, en retrait mais décisive, de l'Armée nationale, qui, elle, a sans doute tout ce qu'il faut pour nous éviter les éventuels écueils, et celle, visible des forces de sécurité intérieures, peuvent rassurer les plus inquiets. L'Armée ayant toujours gardé sa neutralité mais elle a su jouer, à chaque fois, un rôle décisif dans la protection du pays. Infecte. Oui la situation générale du pays l'est et d'une manière inquiétante car elle est en train d'évoluer, hélas négativement et cela dure depuis fin 2011, début de

la période transitoire (2011-2014). Conflits à tous les niveaux est le mot pour en délimiter la cause première.

De plus, l'échec cuisant du processus de justice transitionnelle, les multiples pannes survenues dans le reste du processus de transition démocratique, l'économie a souffert le martyre et avec elle les finances publiques. Résultats, nous sommes à deux doigts de la faillite généralisée.

Le cercle vicieux — instabilité politique et sociale —, régression de l'économie, nous a, en effet, happés depuis 2011, pour livrer cette dernière pieds et poings liés à la catastrophe sanitaire sociale et économique du covid-19. Celle-ci n'aurait pas eu lieu si les bonnes décisions avaient été prises. Encore une fois, l'instabilité politique est à l'origine de graves dégâts économiques.

La crise doit se terminer avec un minimum de dégâts. Il est inadmissible que le pays doit continuer à supporter une situation d'exception, sans feuille de route, sans limite dans le temps, sans le pouvoir législatif et avec un gouvernement dont la légalité est à discuter.

Cela ne pourrait avoir lieu qu'avec le retour à la légalité, sans foyers d'infection. C'est-à-dire grâce à des élections législatives anticipées. Celles-ci pourraient survenir soit à la suite d'une sentence de justice à l'encontre des listes accusées d'avoir commis des crimes électoraux, là, Saïed est appelé à faire accélérer les procédures judiciaires en publiant pour cela des décrets-lois ; soit à la suite de la démission de la majorité des listes.

Afin d'assainir toute la situation, le congrès, que nous avons cité plus haut, doit créer une commission d'enquête afin de délimiter les responsabilités de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la survenue de la crise actuelle qui a commencé fin 2019, y compris ceux qui ont nui gravement à la bonne marche du Parlement et ceux qui ont gravement nui à l'économie du pays et à sa population à cause d'une gestion catastrophique de la crise du covid-19.

Saïed doit aussi faire accélérer le processus d'amendement du code électoral, cesser de lancer ses fusées et ses harangues dignes d'un autre âge, annoncer un calendrier, organiser un référendum à propos de l'amendement de la Constitution et appeler ensuite à des élections présidentielles anticipées en s'engageant à ne pas s'y présenter. Ainsi, il pourrait faire tranquillement la promotion de son projet et pourquoi pas le présenter comme programme lors d'élections présidentielles ultérieures et ne pas chercher, comme c'est le cas aujourd'hui, à nous l'imposer.

(*) VII et fin

► KIOSQUE INTERNATIONAL

FMI: PLUS DE 75 MILLIONS DE PERSONNES RISQUENT DE BASCULER DANS LA PAUVRETÉ À LA FIN 2021

Malgré une reprise économique depuis le paroxysme de la crise liée à la pandémie, le Fonds monétaire international (FMI) prévient que jusqu'à 75 millions de personnes supplémentaires risquent de basculer dans la pauvreté à la fin de l'année 2021.

« On estime que, par rapport à un scénario sans pandémie, 65 à 75 millions de personnes supplémentaires auront basculé dans la pauvreté à la fin de l'année 2021 », indique le FMI dans son dernier « Moniteur des finances publiques » qui met en avant les risques qui découlent principalement des variants du virus et de la faible couverture vaccinale ainsi que des «lourds fardeaux» de la dette et des besoins de financement élevés des pouvoirs publics. La pandémie du coronavirus laissera une « empreinte tenace » sur le plan des inégalités, de la pauvreté et des finances publiques, précise le rapport publié à l'occasion des réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale.

Le document fait état aussi d'une hausse de la dette publique qui s'élève aujourd'hui à 88.000 milliards de dollars, soit près de 100 % du PIB. Sous l'effet de la pandémie, la dette mondiale a bondi de 14 % en 2020 pour atteindre le niveau record de 226 000 milliards de dollars, un chiffre qui englobe la dette du secteur public et celle du secteur privé non financier. « Cette dernière devra d'ailleurs être surveillée de près, car elle peut faire gonfler la dette publique si elle atteint un niveau excessif », prévient l'institution financière internationale, ajoutant qu'en 2021 et 2022, la dette publique devrait baisser d'environ 1 % par an, avant de se stabiliser aux alentours de 97 % du PIB. « Face à cette augmentation de la dette, les pays devront définir leur politique budgétaire en fonction de la situation qui leur est propre, notamment leur taux de vaccination et la vigueur de leur reprise », ajoute-t-on en appelant que les situations des pays sont « très hétérogènes ».

La crise devrait avoir des « répercussions négatives durables » et entraîné une baisse des recettes budgétaires par rapport aux tendances observées avant la pandémie, en particulier dans les pays en développement à faible revenu.

« Le redoublement des efforts consentis pour accélérer la vaccination dans le monde améliorerait les perspectives de croissance et apporterait un ballon d'oxygène aux finances publiques », tient à tempérer le FMI qui recommande dans ce contexte de « perspectives incertaines et de défis de taille » pour les finances publiques, que les pouvoirs publics interviennent sur plusieurs

fronts. Il s'agit d'adapter les mesures à la pandémie ainsi qu'à l'évolution et aux perspectives économiques; donner la priorité à la transformation de l'économie afin de la rendre plus intelligente, plus verte, plus résiliente et plus inclusive; augmenter progressivement les recettes fiscales si nécessaire et améliorer l'efficacité des dépenses; renforcer la crédibilité de la politique budgétaire afin de créer de l'espace pour maintenir les aides à court terme sans mettre en péril le crédit public.

USA: L'ADMINISTRATION BIDEN ENTEND INTÉGRER LE CLIMAT DANS LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

Le changement climatique représente des « risques systémiques » pour l'économie américaine, selon un nouveau plan dévoilé récemment par la Maison Blanche qui s'engage à intégrer la question du climat dans les politiques financières du gouvernement. Le nouveau plan vise à mettre en œuvre des mesures de grande envergure qui permettent d'intégrer le risque climatique dans les nouvelles politiques et réglementations de nombreuses agences fédérales.

« Le changement climatique présente un risque systémique pour notre économie et notre système financier, et nous devons prendre des mesures décisives pour atténuer ses impacts », indique la Maison Blanche. Dans sa note de présentation, la même source rappelle que, « rien que cette année, les conditions météorologiques extrêmes ont bouleversé l'économie américaine et touché un Américain sur trois ».

Par ailleurs, « les chaînes d'approvisionnement internationales et nationales ont été perturbées par le changement climatique — qu'il s'agisse d'inondations en Chine et au Texas, ou d'incendies de forêt qui ont brûlé près de six millions d'acres de terres, les chaînes d'approvisionnement dans des secteurs stratégiques. Evoquant le coût des changements climatiques, la Maison Blanche souligne que « les conditions météorologiques extrêmes ont coûté aux Américains 600 milliards de dollars supplémentaires en dommages physiques et économiques au cours des cinq dernières années ».

Le département du Trésor, en tant que chef du Conseil de surveillance de la stabilité financière multi-agences, a été chargé d'élaborer une analyse sur l'amélioration de l'intégration des risques financiers liés au climat dans la réglementation et la supervision du gouvernement fédéral. Joe Biden a fait du climat l'un des dossiers clés de son agenda, multipliant les initiatives en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et accélérer la transition vers une économie verte.

N.H.